

MAIRIE DE VITREUX
☎ et 📠 03.84.81.06.56
mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :
Mardi et vendredi
de 14h00 à 17h00

N°1.2016

COMMUNE DE VITREUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2016

Présents : MM. Raymond BALLOT, PIERRE Daniel, Bruno PIERRE, Alain GOMOT, Didier CABESTANT, Marc GENTY, Olivier ABRAHAM, Damien PERIARD, Mme Annie PETITJEAN, Mme Gaëlle ROTH DIT BETTONI

Absents : Mme Sophie HOUDELLOT

Secrétaire : M. Raymond BALLOT

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du 20 novembre 2015 a été approuvé à l'unanimité des présents par 10 voix.

ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix d'accepter l'encaissement du chèque de M. et Mme COURBAUD Edmond d'un montant de 100€, don pour le fleurissement de la commune.

La commune remercie Mr et Mme COURBAUD.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, la commune est sollicitée par différentes associations, pour une subvention annuelle.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des présents par 10 voix d'accorder pour l'année 2016 les subventions suivantes aux associations nommées ci-dessous :

<i>CHU Besançon, Service Pédiatrique</i>	<i>70€</i>
<i>Sapeurs-Pompiers de Thervay</i>	<i>50€</i>
<i>Le Don du Sang</i>	<i>30€</i>
<i>Anciens Combattants du canton de Gendrey</i>	<i>30€</i>
<i>Souvenir Français</i>	<i>30€</i>
<i>ADMR</i>	<i>50€</i>
<i>Téléthon tour de piste enfants</i>	<i>140€</i>

Soit un total de 400 € en attente des subventions du collège de Pesmes.

RENOUVELLEMENT ABONNEMENT TRAME DE VIES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix de renouveler son abonnement pour l'année 2016 à la revue « Trame de vies » pour la somme de 50€.

RENOUVELLEMENT ABONNEMENT LA VIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix de renouveler son abonnement pour l'année 2016 à la revue « La vie communale » pour la somme de 99.40€.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE RANDONNEE PEDESTRE

L'association LAMY C.A.L, dont le siège social est Place Saint-Pierre 25170 Le MOUTHEROT, représenté par Monsieur Dominique BROCHET, demande l'autorisation à la commune de Vitreux pour le passage sur la commune d'une randonnée pédestre le 5 juin 2016.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix POUR de donner l'autorisation cette association.

DEVIS DE L'ENTREPRISE CADOUX POUR POSE DE GRILLES

M. le Maire présente les devis de l'entreprise CADOUX pour la pose de grilles et la mise à niveau tampon égoût devant la maison de Mr REDOUTEY Damien pour éviter la flaque d'eau ainsi que le remplacement des grilles devant les habitations de Mr THIBERT et Mr PUGET pour un montant de 1530 € HT soit 1836 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix d'accepter le devis de l'entreprise CADOUX.

REPAS DES ANCIENS

Le Conseil Municipal décide de fixer au dimanche 28 février 2016, la date du repas offert aux Anciens par la municipalité.

Le Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité des présents par 10 voix de prendre M. Michelin comme traiteur pour le repas avec un menu à 37.50 € par personne vin compris.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que les conjoints et conjointes des anciens de la commune qui n'aurait pas 65 ans, paieraient leur repas. Il en sera de même pour les conjoints et conjointes des conseillers municipaux.

MODIFICATIONS TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 10 voix de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

	<i>Été (du 1/05 au 30/09)</i>	<i>Hiver (du 1/10 au 30/04)</i>
<i>Habitants de Vitreux</i>	70 €	85 €
<i>Habitants extérieurs</i>	95 €	110 €

Mme Valérie PERRIER fera le ménage complet de la salle des fêtes avec nettoyage des vitres une fois par trimestre.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

❖ Coupes de bois.

L'estimation des parcelles 7, 8, 9, 14 et 15 du bois d'Amont et du bois des Chaubreux se fera en Mars et les inscriptions au mois d'avril.

❖ Démontage des guirlandes.

Le démontage des guirlandes de Noël se fera le 30 janvier 2016 à 9h30.

❖ Caniveaux rue de la Fontaine.

Après présentation du devis de l'entreprise Cadoux pour la fourniture et la pose de caniveaux rue de la Fontaine pour un montant de 6400 € HT soit 7680 € TTC, le Conseil Municipal décide de demander une subvention.

❖ Réparation de l'affaissement de la route devant la ferme des jeunes de l'Abbaye d'Acey.

Le Conseil Municipal décide de demander un devis à l'entreprise ROGER Martin.

Fin de séance à 22H30

*Le Maire
Alain GOMOT*